



RÉPUBLIQUE DU KENYA

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES
DÉPARTEMENT D'ÉTAT À L'ÉDUCATION**

ANNONCE DU PREMIER SECRÉTAIRE

**À LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU
PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION (PME), SIÈGE DE L'UE, BRUXELLES,
BELGIQUE, LES 25 ET 26 JUIN 2014**

Madame la Présidente du Partenariat mondial pour l'éducation,
Madame la Directrice générale du Partenariat mondial pour l'éducation
MM. les Commissaires présents de l'UE
MM. les Ministres de l'Éducation du monde entier présents,
MM. les représentants des partenaires bailleurs, organisations multilatérales,
de la société civile et du secteur privé,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un honneur et un privilège d'être convié à cette conférence pour la deuxième campagne de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) organisée par l'Union européenne (UE). Je tiens à exprimer notre appréciation du seul partenariat multilatéral entièrement consacré à la réalisation de l'objectif universel d'une éducation de base de qualité partout dans le monde, le Partenariat mondial pour l'éducation. Comme nombre d'autres pays en développement, le Kenya a bénéficié du soutien du Partenariat mondial dès notre intégration en 2005.

Le **Gouvernement du Kenya continue à investir dans le secteur de l'éducation en y consacrant 6,5 % de son PIB**. En 2013 – 2014, le secteur de l'éducation a reçu

25,9 % du budget total de l'État. Ce haut niveau de dépenses reflète les priorités et l'engagement du Gouvernement en faveur de l'éducation de ses citoyens. Le Kenya a introduit l'enseignement primaire gratuit et l'enseignement secondaire de jour gratuit en 2003 et 2008 respectivement. En conséquence, le nombre d'enfants scolarisés a augmenté, passant de 5,9 millions en 2002 à 9,5 millions en 2014 pour le sous-secteur de l'enseignement primaire. Cet engagement d'investissement dans l'éducation continuera, afin d'assurer l'efficacité de 14 années de services éducatifs de base (deux années de cycle pré-primaire, huit années de cycle primaire et quatre années de cycle secondaire) avec une transition et progression garantie de tous les enfants d'une année (et niveau) à

l'autre. Le Gouvernement du Kenya souhaite s'engager, par son Plan sectoriel national de l'éducation à :

- **Améliorer le financement de l'éducation en augmentant les 25,9 % actuels de 1 % par an pour atteindre 29 % des dépenses de l'État d'ici 2018.**
- **Augmenter le taux de passage du primaire au secondaire pour passer de 77 % à 100 % d'ici 2018.**
- **Équiper 80 % des écoles primaires en électricité d'ici 2018 en les reliant au réseau national.**

En matière de données et de responsabilité, le Kenya souhaite s'engager à :

- **Développer une base de données intégrée complète pour le secteur de l'éducation dans le but d'améliorer les décisions en matière de politiques et de dépenses. Ce coût est estimé à environ 1,892 milliards KES.**
- **Inclure le suivi des acquis de l'élève dans le système éducatif au moyen de l'Évaluation nationale pour le suivi des acquis de l'élève (ENSAE) et du Consortium d'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ). Des évaluations de la qualité de l'apprentissage seront menées pour un coût de 468 millions KES sur les 5 prochaines années.**

Le Kenya continuera également à :

- **Répondre aux difficultés d'accès aux services éducatifs rencontrées par les enfants issus des communautés vulnérables et nomades, ainsi que par les enfants ayant des besoins spécifiques, et ce, grâce à des dons ciblés pour le développement des infrastructures et des bourses.**
- **Traiter toute question d'urgence liée à l'éducation conformément au Plan sectoriel national de l'éducation (PSNE).**

Nous souhaitons assurer au Partenariat mondial pour l'éducation et à la communauté internationale que le Kenya est engagé en faveur du

développement de l'Éducation pour tous et est sur la voie de l'universalisation de l'enseignement primaire.